Marcel Maire

Le parcours de Marcel Maire est publié avec l'autorisation et grâce aux documents fournis par la famille que nous remercions.
Autres sources : « Sac au dos » Chronique de guerre. 1914-1918. Marcel Maire.
Presses du Belvédère 2006
Archives départementales du Doubs . Registres de matricules

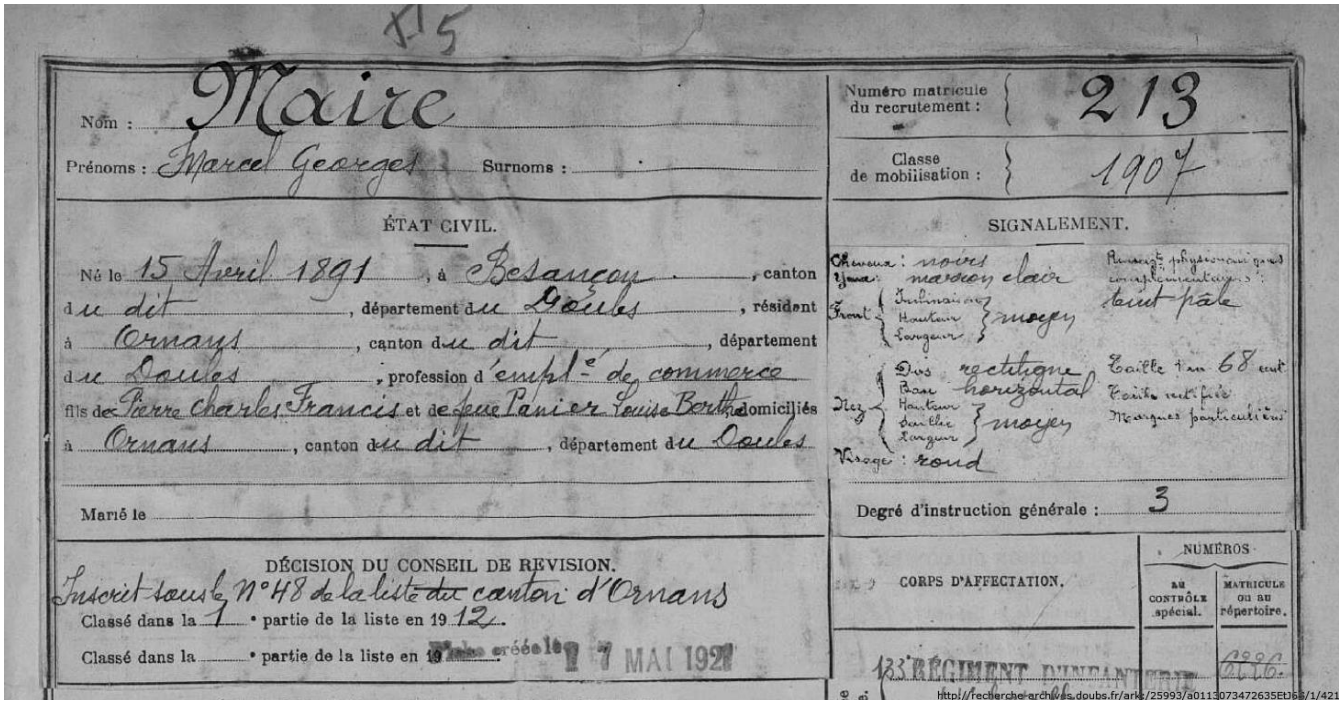

XIS

Nom : Maire
Prénoms : Marcel Georges Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 213
Classe de mobilisation : 1907

ÉTAT CIVIL.

Né le 15 Avril 1891, à Besançon, canton du dit, département du Doubs, résidant à Ornans, canton du dit, département du Doubs, profession d'empl^é de commerce
fils de Pierre Charles Francis et de feue Panier Louise Berthe domiciliés à Ornans, canton du dit, département du Doubs

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux : noirs
Yeux : marron clair
Front : Hauteur / Largeur : moyen
Nez : Dos : rectiligne; Base : horizontal; Hauteur / Largeur : moyen
Visage : rond
Remarques physionomiques et complémentaires : teint pâle
Taille : 1m 68 cent.
Taille rectifiée
Marques particulières

Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.

Inscrit sous le N° 48 de la liste du canton d'Ornans
Classé dans la 1 partie de la liste en 1912.
Classé dans la partie de la liste en 19 ; créée le 7 MAI 192

CORPS D'AFFECTATION.

133e RÉGIMENT D'INFANTERIE

NUMÉROS au contrôle spécial. / Matricule ou au répertoire. 4996 / 2116

http://recherche.archives.doubs.fr/ark:/25993/a011307347263 5Et168/1/421

Marcel Maire en juin 1916
Moncetz (région de Chalons-en-Champagne. Marne)

Blessures.
Blessé le 27 février 1916, par E.O. à l'épaule au combat de la ferme de Navarin (Champagne).
Blessé le 5 juillet 1916 aux combats de Verdun par éclat de grenade en séton au bord externe du pied gauche.
Blessé le 20-9-1918 au combat du bois d'Ailly. Plaie faciale gauche par E.O.

avril 1916 le 27-2-16 au cours d'un combat dans les boyaux et dans des circonstances particulièrement difficiles, s'est montré, chef de section brave, énergique, plein de sang-froid et d'initiative a été légèrement blessé, sur le front depuis le début.
Croix de guerre (étoile d'argent et de bronze).

http://c

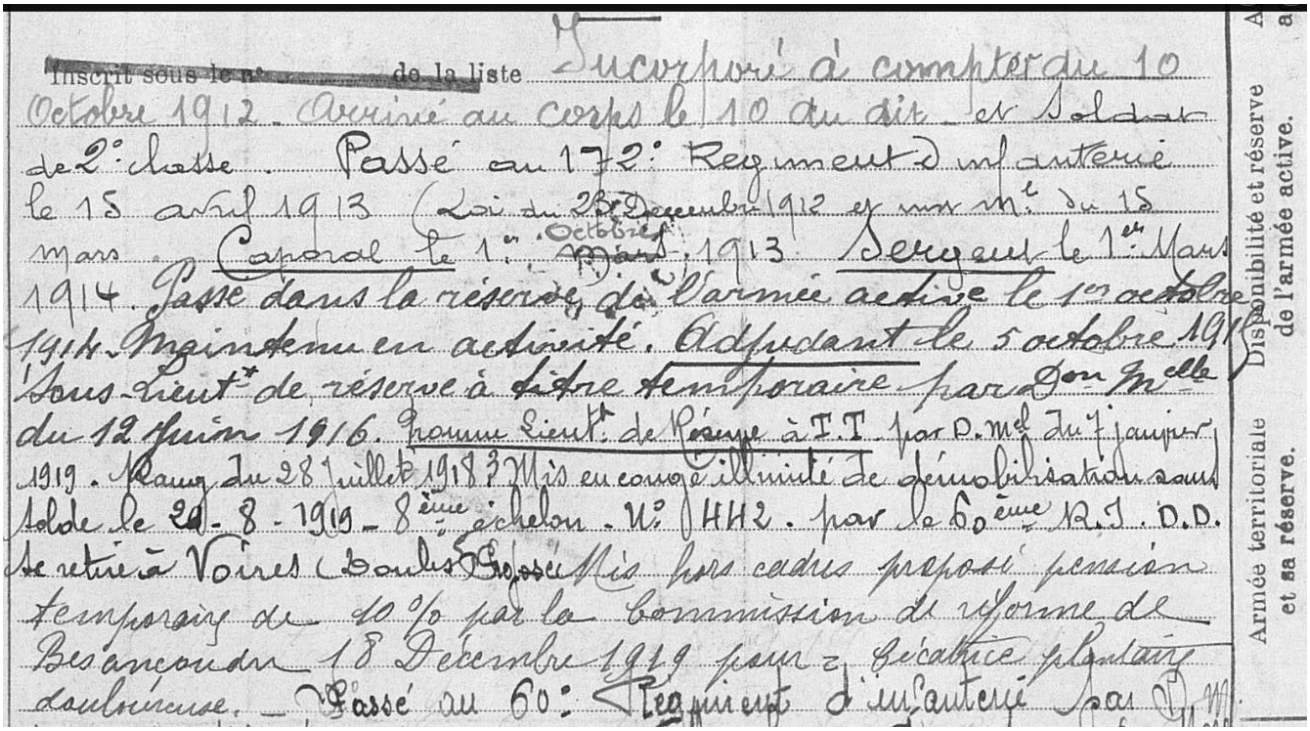

Inscrit sous le n° de la liste Incorporé à compter du 10 Octobre 1912. Arrivé au corps le 10 du dit. et Soldat de 2e classe. Passé au 172e Regiment d'infanterie le 15 avril 1913 (Loi du 23 Decembre 1912 et mvt n° du 15 mars). Caporal le 1er Octobre 1913. Sergent le 1er Mars 1914. Passé dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1914. Maintenu en activité. Adjudant le 5 octobre 1914. Sous-Lieut de réserve à titre temporaire par D.M. du 12 Juin 1916. Nommé Lieut. de Réserve à T.T. par D.M. du 7 janvier 1919. Rang du 28 juillet 1918. Mis en congé illimité de démobilisation sans solde le 20-8-1919 - 8ème échelon - N° 1442. par le 60ème R.I. D.D. se retire à Voires (Doubs) Gosset. Mis hors cadres proposé pension temporaire de 10 % par la Commission de réforme de Besançon du 18 Decembre 1919 pour cicatrice plantaire douloureuse. - Passé au 60e Regiment d'infanterie par D.M.

Disponibilité et réserve de l'armée active.

Armée territoriale et sa réserve.

Marcel Maire commence son service militaire le 10 octobre 1912, il a alors 21 ans

Le 1er aout 1914, c'est la mobilisation générale et Marcel fait partie d'un nouveau régiment chargé de la défense de l'Est, créé en octobre 1913, le 172ème Régiment d'Infanterie. Le 7 août, le 172ème prend la direction de l'Alsace. Le 9 août commence le combat de Mulhouse. Durant ces combats, Marcel et ses compagnons doivent traverser des champs de blé déjà fauchés ; ils sont totalement à découvert et remarquent que les pantalons rouges de l'armée française sont vraiment trop visibles.

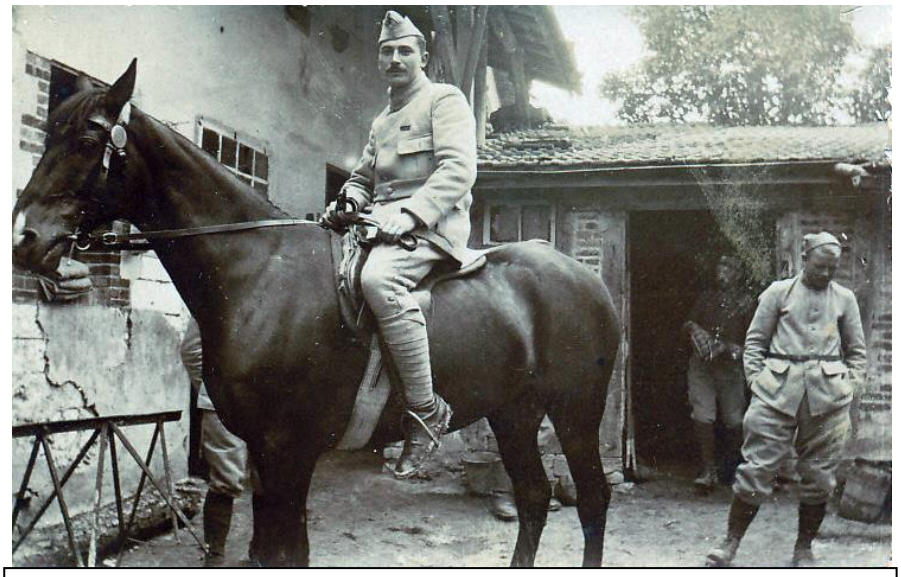

Moncetz . Juin 1916 Marcel Maire à cheval sur Polo

Le régiment de Marcel Maire est, ensuite, engagé dans le combat du Moulin de la Caille puis ceux de Michellad. Début octobre, Marcel arrive à Marbotte où l'on achemine les corps des hommes morts durant les premiers combats du Bois d'Arly « *toute la journée, c'est un défilé ininterrompu de voitures qui ramènent les corps des tués, qui sont entreposés dans l'église. Celle-ci est pleine !des corps jonchent le sol, il y en a partout, depuis la porte d'entrée jusqu'au pied de l'autel…….. »*

Puis le 172ème est envoyé en première ligne, dans la tranchée à peine ébauchée de Louvière. Marcel et sa section font des travaux de terrassement pour l'améliorer tout en subissant régulièrement les attaques de l'ennemi. C'est une période très éprouvante. Marcel témoigne le jour de la relève :

« *Après un séjour de 73 jours en première ligne sans se déshabiller, sans se déchausser,…. Nous sommes un grand troupeau de boue séchée qui s'en va à la débandade, visages sales et blafards, le pas trainant et le barda sur le dos ! »*

Avril 1916

Marcel passe son premier Noël dans les tranchées. Une courte fraternisation avec les Allemands permet aux troupes de discuter, d'échanger du chocolat et des cigarettes ; elle est vite interrompue par les officiers qui rappellent leurs hommes.

En janvier 1915, Marcel est nommé instructeur d'élèves sous-officiers : 3 semaines à l'arrière !

De retour au front, il est engagé dans des combats très violents : du fait de son courage, sa droiture et sa capacité étonnante à sortir ses hommes et lui-même de situations des plus périlleuses, conduisent le commandement à lui confier des missions difficiles, notamment les repérages des tranchées ennemies, la nuit.

En mai 1915, Marcel et sa compagnie sont chargés de reprendre le Bois d'Ailly : les combats y sont effroyables « *…..dans les tranchées, partout, sortent de terre des bras, des jambes, l'odeur est insupportable…….. »*

Pour les survivants, la tranchée du Bois d'Ailly devient « la tranchée de la soif »

Marcel écrit :

« *la terre vole sous les projectiles, la chaleur est suffocante, la soif produit les pires souffrances »* Des 250 hommes de sa compagnie au début de la guerre, 198 rescapés sont engagés dans cette bataille, 58 seulement seront encore présents au lendemain des combats.

En septembre 1915, Marcel et son bataillon participent aux combats en Champagne. Là, ils découvrent un autre aspect de la guerre, les gaz.

17 Octobre 1915
Marcel Maire au Camp de la Noblette (Champagne)

En novembre 1915, devenu adjudant et chef de section, il repart au front avec son bataillon avec, pour objectif de reconquérir la Butte de Souain. Il fait la connaissance de Maurice Barrès, venu visiter une première ligne pour le journal l'Echo de Paris *« des tranchées pleines de boue dans lesquelles on va piétiner du matin au soir. Avec çà, le froid, la saleté, l'odeur des cadavres, des excréments… »* Les combats sont acharnés. Marcel est blessé à l'épaule par un éclat de grenade, blessure sans gravité. Décimée, la compagnie est félicitée pour son courage. Le 4 mars 1916, il ne reste que 5 hommes.

En mai 1916, une permission lui permet de passer 8 jours à Ornans, bref intermède avant de retrouver ses camarades et les conditions de vie très difficiles dans les tranchées « *…il pleut sans arrêt. Nous sommes sales, crottés jusqu'aux genoux, les capotes trempées….. »*

La lassitude et la peur sont de plus en plus présentes parmi les hommes.

Marcel Maire pose en compagnie de ses hommes

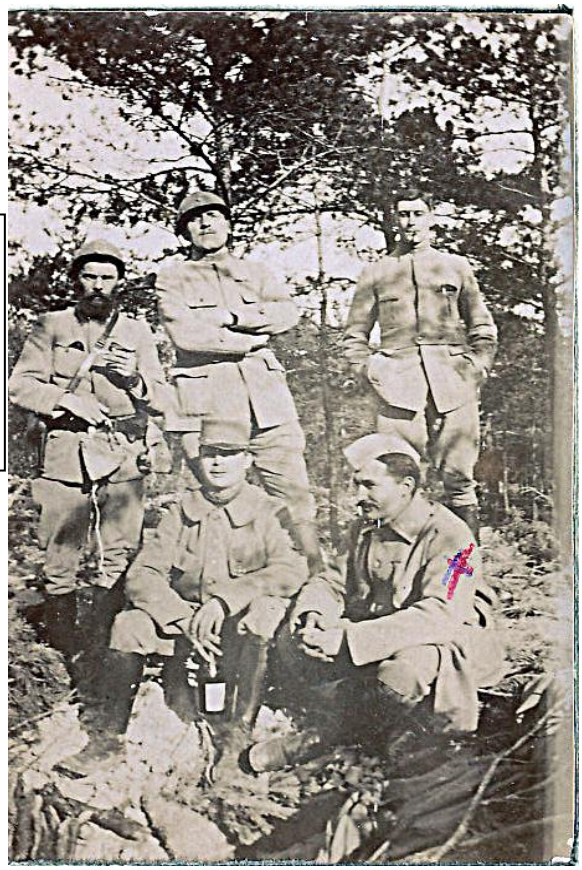

En juin 1916, sous-lieutenant, il part avec sa compagnie pour Verdun, la bataille la plus acharnée de la Grande Guerre. Il monte au front par la Voie Sacrée, véritable cordon ombilical qui permet le ravitaillement en hommes et en matériel
Marcel combat entre le Fort de Vaux et le Fort de Douaumont. Il vit l'enfer des bombardements incessants qui rendent sourds et fous, l'air irrespirable. Les pertes sont nombreuses et la pluie accentue cet enfer.

Lors d'une contre-offensive, un éclat de grenade lui transperce le pied gauche : il se réfugie dans un trou d'obus et attend 22 heures l'arrivée des secours, assistant au massacre de sa compagnie. Transporté à Châtel-Guyon, il y est soigné puis vient 6 semaines en convalescence à Ornans.
Nous sommes maintenant en janvier 1917, Marcel rejoint son régiment replié à Montluçon. Il n'est plus autorisé à reprendre les combats : devenu instructeur, il reste à l'arrière. Puis, promu lieutenant, il travaille à l'état major, à Clermont Ferrant.
Comme beaucoup, il est atteint de la grippe espagnole. Bénéficiant d'un congé de convalescence suite à cette affection, il se marie à Besançon le 18 juin 1918.
Le 11 novembre 1918, les canons tonnent, les cloches des églises sonnent : ils annoncent l'Armistice.
Marcel Maire n'est pas démobilisé. Fin janvier 1919, il quitte Clermont pour Belfort où il est nommé adjoint du Commandant de la place.
Le 30 septembre 1919, après sept ans de vie militaire, il présente ses adieux à ses camarades et rentre à Ornans.

**les lignes en italiques sont des extraits des « carnets de guerre » rédigés par Marcel Maire*